



DECLARATION INTERSYNDICALE DES ELUS EN CAPL N°2

Monsieur le Président,

Nous ne participerons à cette CAP Locale de révision de l'évaluation 2015.

En effet, nous ne pouvons accepter que les droits de nos collègues soient ainsi ouvertement bafoués.

Pourquoi une première CAP Locale aujourd'hui alors que, réglementairement et compte tenu des délais nécessaires pour déposer un recours, de nombreuses demandes n'ont pas encore été prises en charge par les RH ?

Cette CAP Locale n'aurait pas permis de traiter la totalité des recours. Nous vous rappelons que vous êtes responsable du respect du calendrier que vous avez vous-même élaboré, calendrier que vous n'êtes pas en mesure de tenir. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle vous nous imposez au mépris de nos propositions, deux CAP Locales à deux dates différentes. Cette parodie de dialogue social ne nous satisfait pas.

Le traitement des révisions en deux séances s'avère préjudiciable pour nos collègues, comme le prouve l'expérience de l'an dernier.

Nous ne pouvons accepter la remise en cause de l'égalité de traitement des demandes de révision.

Pour ces raisons, nous vous demandons de reporter cette CAPL lors d'une session unique afin que toutes les demandes puissent être traitées en une seule et unique date.